

**2013/5103 - Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon / Musée d'Art Contemporain de Lyon et le Conservatoire National Supérieur Musique et Danse de Lyon (CNSMD), relative à l'intervention d'étudiants au musée dans le cadre de l'exposition "Cage's Satie : Composition for Museum" (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 31/12/2012, p. 3017)**

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

**M. KEPENEKIAN Georges**, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, avant de vous donner l'avis favorable de la Commission, je voudrais attirer votre attention simplement et rapidement sur deux sujets :

Premièrement, concernant nos Musées et vous savez que le Musée des Beaux Arts va bientôt clore l'exposition dédiée à Soulages qui a été un formidable succès. Nous avons passé la barre des 100 000 visiteurs et trois soirées sont prévues d'ici la fin du mois.

C'est une très belle exposition qui a fait monter, bien entendu, le taux de fréquentation de notre musée et je voudrais insister et je voudrais remercier les équipes du musée pour tout le travail qui a été mené.

Je voudrais dire aussi que Gadagne a franchi cette année la barre des 100 000 visiteurs, ce qui est un bel événement grâce au travail, là encore, de toute l'équipe.

Les autres musées, que ce soit le MAC, le Musée de l'Imprimerie, le CHRD, sans oublier le Musée Malartre remplissent pleinement leur mission et je voudrais, à cette occasion, que nous puissions leur adresser nos félicitations.

Et puis un mot rapide sur la délibération concernant les scènes « Découvertes ». Vous savez que ce dispositif se poursuit, qu'il est obtenu et construit grâce au soutien de l'Etat et de la Région, et forts des évaluations que nous avons menées, de l'appel à projet, nous avons intégré une nouvelle équipe qui est « le rock n'est pas mort – Ras spectre music » qui est une nouvelle équipe de musiques actuelles et ainsi le théâtre, la danse, le cirque, les musiques actuelles sont parfaitement intégrées dans ce qui représente, pour nous, ces lieux d'émergence pour permettre aux plus jeunes artistes d'entamer leurs premiers pas vers la professionnalisation.

Monsieur le Maire, nous avons passé au cours de notre visite, il y a quelques jours, un clin d'œil à l'espace 44 et vous avez pu voir vous-même que ces petits théâtres de 50 places sont vraiment des lieux importants pour le développement de nos jeunes artistes.

Pour les autres sujets, la Commission a donné un avis favorable.

**M. LE MAIRE :** Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ?  
Elles sont adoptées.  
(Adopté)